L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

Bureaux : 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.

MARDI, 15 JUIN 1886.

WEST-END.— Le temps est tel que vraiment on ne sait que résoudre. Quelques rayons de soleil et puis des ondées qui finissent parfois le soir, comme hier, par de terribles averses, mettant un fleuve sous vos yeux dans nos rues où le niveau est si bien observé, si uniforme En présence de ces santés du temps, nous ne pouvons employer que la forme conditionnelle. Donc si la pluie le permet, il y aura ce soir Concert au West-End et ascension en ballon par le professeur Elliott. Du reste, si celle-ci est forcément différée, nous imaginons qu'il en sera donné avis au cours de la journée.

Ne nous plaignons pas trop d'ailleurs ; si les averses nous sont venues en assez bon nombre ces jours derniers, elles ne sont rien à coté de ce qu'ont souffert bien des localités aux Etats-Unis. Vous l'avez dû remarquer, depuis quelque temps, il n'est question que de cyclones, de tempêtes de pluie et de vent, entraînant des désastres considérables, abattant arbres, clôtures, maisons, détruisant les moissons, en partie du moins, et causant parfois aussi de graves accidents de personnes.

FORT ESPAGNOL—M. Felter, le locataire actuel du Fort Espagnol, un administrateur excellent, qui ne néglige rien pour assurer le succès le plus complet à son entreprise, recevra demain sur son nouveau domaine divers membres de la presse auxquels il offrira un banquet, comme il sait les donner.

Nos remerciments pour l'invitation reçue, et nous adressons en même temps nos meilleurs souhaits à M. Felter.

Nous espérons que la vogue qui revient au Fort Espagnol ira toujours en raison ascendante tout le long de cette saison d'été.

—Nous voulions écrire pour le numéro de ce jour un article sur la Matinée Musicale où Mlle Berthe Pemberton faisait entendre, samedi dernier, plusieurs de ses élèves. L'abondance des matières ne nous en a pas donné le temps et n'aurait pas laissé de place à notre compte-rendu, si nous l'avions pu écrire. Il n'est, d'ailleurs, qu'ajourné, car nous tenons à rendre justice au mérite de la jeune artiste dont le début, comme professeur, est si heureux.

THEATRE FRANÇAIS. — La saison régulière de ce théâtre s'est close dimanche soir. Néanmoins deux représentations y auront encore lieu cette semaine: demain et vendredi.

Le spectacle de demain sera donné au bénéfice de MM. G. A Stemple et Will A. Miller. Quant à celui de vendredi, qui sera la clôture définitive, il est offert par les abonnés du théâtre à son infatigable et entreprenant directeur, M. Faranta.

PANORAMA.—On peut voir le panorama de la *Dernière Bataille de Paris* tous les jours, de 9 heures du matin à 5 heures et demie de l'après-midi.

OFFICIEL.

LOIS

VOTÉES PAR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

DE

L'ETAT DE LA LOUISIANE.

SESSION RÉGULIÈRE DE 1886.

[No. 13. LOI

Pour autoriser le Conseil d'Administration de l'Université du Sud à vendre la maison d'école, située rue Calliope, ville de la Nlle-Orléans, au Conseil d'Administration du Fonds d'Ecole McDonough de cette dernière ville.

Avis public ayant été donné, pendant trente jours, de la future présentation de cette loi, conformément à l'article 48 de la Constitution.—

Il est décrété par l'Assemblée Générale de l'Etat de la Louisiane, Que le Conseil d'Administration de l'Université du Sud de la ville de la Nlle-Orléans, fondée par la loi No 87 de l'année 1880, est autorisé à vendre sa propriété, située rue Calliope, dans l'Ilet borné par les rues Calliope, Clio, St-Charles et Prytania, dans la ville ci-dessus, aux Administrateurs du Fonds d'Ecole McDonough, de la dite ville, pour la somme de quinze mille dollars comptant, dans le but de solder les frais d'établissement d'une maison d'école et de dortoirs pour la dite Université, maintenant en cours de construction dans l'Ilet borné par les rues Magazine, Constance, Dufossat et Soniat, de la dite ville.

H. W. OGDEN,
Speaker de la Chambre des Représentants.

CLAY KNOBLOCH,
Lieutenant-Gouverneur et Président du Sénat.

Approuvé, ce 11 juin 1886.

S. D. McENERY,
Gouverneur de l'Etat de la Louisiane.

Pour copie conforme :

OSCAR ARROYO,
Secrétaire d'Etat.

* **L'Association de Drainage et de Pavage.**—L'accueil fait par la Législature au projet de l'Association de Drainage et de Pavage de la Nlle-Orléans n'a pas été ce qu'attendait celle-ci. Les chambres ne paraissent pas du tout disposées à concéder à l'Association le privilège de prélever une taxe spéciale pendant trente ou quarante ans pour réaliser le but qu'elle se propose.

Les auteurs du projet en ont donc modifié essentiellement les bases. Ils renoncent au pavage, qui entraînerait une très grosse dépense, et se bornent au drainage. Ils s'engagent à faire dresser un plan topographique de la Nlle-Orléans avec indication des niveaux, et d'en assurer le drainage si la Législature leur accorde, avec le consentement des contribuables de la ville, le privilège de prélever 2 1/2 mills de taxes pendant cinq ans.

Le projet ainsi modifié,—et nous le croyons plus simple et mieux conçu que le premier,—sera représenté à la Législature.

Liste des passagers partis pour le Havre par "La Normandie".

M. Albert Abbadie, M. R. W. Akin, Mlle Kate T. Akin, M. H. P. Ayer, Lieut. W. S. Alexander, Lieut. Geo. L. Anderson, M. Avendano, Mme Avendano et enfant, Mme J. M. Ayer, femme de chambre, nourrice et courrier, M. Angel Areste, M. Arnaud, M. Adler, M. le comte de Borchgrave d'Altena, M. Blas, Mme Barbier et 2 enfants, M. Edward Bambis, Mme C. Boyle, Mme Bigelow, Mme la comtesse de la Baimondière, Dr Béum, M. Voez, Blum, M. F. Babnaly, M. S. Bliss, M. L. F. Bots, Hon. Jugge Bermudez, Chief Justice de la Louisiane, Mme Bermudez, Mlle J. Bermudez, Mme Briseno, Mlle Brannan, M. Chapron, M. D. A. Chaffraix, Mme Chaffraix et enfant, M. F. G. Cunningham et valet, M. F. G. Cunningham, M. Chabert, Mme Cartwright, Mlle Cartwright, M. Chalmeau, M. Chave, lieut. de vaisseau, M. A. Cabriac, M. Armand Calliau, M. Angel V. Carvajal, M. Cirio, Mme Carpenter, M. A. Chetani, M. Luling Delfine, M. Doubeau, ingénieur des constructions maritimes, Mlle A. G. Dortic, M. Duvignan, M. Derrive, M. Davida, M. H. Esparbé, M. Elie, Mlle Madeline Elborry, Mme M. J. Fanshawe, Mme Farias, M. H. F. Fieberger, M. A. Gaillard, Dr W. W. Gibson, Mme B. Gomsch et enfant, M. Adrien Guichermac, M. H. De Costa Gomez, M. Frank Hirsch, Mme Hirsch, M. Howland, M. Herburger, Mlle C. J. Haley, M. S. J. Harrod, Mme Harriet, Mlle Harriet, M. F. Hindemann, Mme R. E. Hitz, deux enfants, valet et femme de chambre M. Rudolph Harde, M. Julius Haefele, M. Harbeck, Mme Harbeck, Mlle Jackson, Mlle E. King, M. Leo Kauffman, Mme Kauffman et enfant, M. Jacques Kahn, Mme Kahn, M. Kurt, M. H. Lefort, Mme Lefort, Mlle A. Lefort, Mlles H. et L. Lefort, M. Le Brun, chargé d'affaires du Centre Amérique, M. Louis, Mme Le Mercier, Mlle Le Mercier, M. Paul Marion, M. A. McCormick, M. J. B. Marquet, M. C. W. Mitchelberger, Mme M. B. Morsch, Mlle Motsch, M. Victor Mandaleno, M. Mesmin, M. Geo Mas, Mme Josefa Moreno, Mme L. Moreno, Mme O. Notis et enfant, M. Noble, Mlle M. Nobis, M. Léon Olabola, M. C. Ostrich, M. A. Pavillier, Mme Pavillier, Mlle Perkins, Mme la comtesse de Prez, enfant et femme de chambre, M. M. L. Price, M. E. Paladini, Mme P. M. Pratt, M. Chas. E. Plummer, M. Gabriel Pernet, Mlle A. Paturon, M. J. D. Quigley, Mme Quigley, M. Read, Mme Read, Lieut. J. Reynolds, Landis, Mme la baronne de Reubell, M. S. Robinson, Mlle Rizas et dame de compagnie, M. Jules Sire, M. Ed. Specht, M. Louis Sarre, Mme Simonl, Mlle Simonl, Miss Southworth, M. E. Stern, M. B. Schroder, Mlle Nelle C. Smith, Mlle Maud Stimson, Mlle A. Tireau, M. Walter D. T. M. Pablo Arnau Trulsanet, M. Rafael Ibaz Torriente, M. Vuillemont, Mme Vuillemont, Mlle M. Viéres, Mlle J. Viéres, M. G. Van Dopp, M. Isaac Weil, Mme Isaac Weil et enfant, M. Wibaux.

THE NEW-ORLEANS BEE.

L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

A Daily Newspaper, established on the 14 of September, 1827, and universally read throughout Louisiana and the adjoining States. The "Bee" is now published exclusively in French, and is the acknowledged organ of the Franco-American population. A very valuable family paper and specially recommended to those of our American readers, ladies and gentlemen who wish to enhance their knowledge of the French language.

Subscription Terms:

By Mail—Payable in advance, postage prepaid.

For annum $12; six months, $6; three months, $3; one month, $1.

Weekly (8 double pages) published Saturday Morning.

For annum, $2; six months, $1.50; three months, 75 cents.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Nouvelle-Orléans, 15 juin 1886. — Pour le Mississippi, la Louisiane et l'Arkansas pluies locales suivies de bon temps, température presque stationnaire, vents variables.

Température du 14 juin 1886.

Thermomètre de R. Schmitz, Opticien.

	Fahrenheit	Centigrade
6 heures du matin	79	26
Midi	90	32
3 P. M.	89	31½
6 P. M.	83	28½

Nlle-Orléans, 14 juin 1886, 2 p. m.

Température (Fahrenheit) dans les villes suivantes :

Atlanta	87	Nashville, Tenn	78
Augusta, Gle	88	Pittsburg, Pa	84
Savannah, Gle	88	Cairo, Ill	78
Mobile, Ala	83	Davenport, Iowa	88
Montgomery, Ala	90	Dubuque, Iowa	90
Vicksburg, Miss	78	Keokuk, Iowa	86
Galveston, Tex	83	La Crosse, Wis	93
Indianola, Tex	88	St-Louis, Mo	86
Shreveport, La	82	St-Paul, Minn	84
Corsicana, Tex	—	Leavenworth, Kan	88
Chattanooga, Tenn	78	Omaha, Neb	91
Cincinnati, O	82	Yankton, D. T	88
Louisville, Ky	81	Key West, Fla	93
Memphis, Tenn	78	Nlle-Orléans	85

MARIAGES, NAISSANCES ET DÉCÈS

Inscrits au Bureau de Santé dans les dernières 24 heures.

Mariages.

John J. Guey à Mlle Isabella Watterson;
George T. Creagh à Mme Veuve Annie Cantrell;
Isaac Powell à Mlle Catherine Adams.

Naissances.

Mme C. A. Guerin, un garçon.

Décès.

Louis Michel, 1 mois, rue Labadie, près Tonti;
Wm J. Hartmann, 7 mois, coin Burthe et Lower Line;
Georgiana Burnett, 4 mois, 50 rue Poeyfarre;
Arthur J. Coburn, Jr., 6 mois, 305 rue Magazine;
Marie J. Villavaso, 6 mois, rue Levée, près Flood;
Mme Veuve Odile Henman, 52 ans, 160 rue Nord Rampart;
Jack Vanderwerken, 9 mois, Asile des Orphelins de la rue Septième;
Jules F. Roux, 6½ ans, 283 rue Bourbon;
Fawtence Bonnewitz, 3 mois, coin Antoine et Chestnut;
Mary A. Babad, 9 mois, rue Roman, près Ursulines;
Mme Veuve Margaret Labauve, 77 ans, 505 rue St Claude;
Enfant du sexe masculin de Della Williams, 3 jours, 1213 rue Tchoupitoulas;
Antoine Baurot, 3 mois, 85 rue Urquhart;
Octavie Labuzan, 8 mois, coin Laharpe et Robertson;
Rebecca Hall, 15 mois, rue Madison, près Levée;
William Powell, 69 ans, 162 rue Elmire;
Ira Holbe, 4 ans, 491 rue Liberté;
Mme Mary Liner, rue Dryades, entre Sixième et Washington.

Décès de la semaine.—Il est mort, pendant la semaine, dans les limites de la Nlle-Orléans, 123 personnes, dont 18 de la phthisie pulmonaire, 3 de fièvre diverses, 1 de la diphtérie, 6 de la maladie du cœur, 6 de la maladie de Bright.

AGES—Au-dessous d'un an, 43; de 1 à 2 ans, 5; de 2 à 5 ans, 4; de 5 à 10 ans, 2; de 10 à 15 ans, 2; de 15 à 20 ans, 2; de 20 à 25 ans, 1; de 25 à 30 ans, 4; de 30 à 40 ans, 15; de 40 à 50 ans, 12; de 50 à 60 ans, 12; de 60 à 70 ans, 12; de 70 à 80 ans, 6; de 80 à 90 ans, 2; de 90 à 100 ans, 0.

NATIONALITÉS — Anglais, 0; Français, 0; Allemands, 14; Irlandais, 9; Italiens, 0; Louisianais, 87; Américains (autres que Louisianais), 10.

Il est mort 58 personnes du sexe masculin, et 65 du sexe féminin.

Il y a eu 9 décès à l'hôpital de charité.

Les coroners ont délivré 20 certificats de décès.

Proportion des décès [sur la base de 1.000 par an], dans la semaine. 24.88; blancs, 32.25; couleur, 26.87.

Cour Suprême.—MM. les juges Poché, Fenner et Todd, membres de la Cour Suprême de la Louisiane, siégeront aujourd'hui à Monroe pour prendre connaissance des affaires portées en appel dans ce district de l'Etat. M. le juge Watkins, membre du même tribunal, ira les rejoindre dans le courant de la semaine.

Cour de Circuit des Etats-Unis—G.W. Gail et al. contre Wackerbarth J. Joseph—procès (pendante lite.) pour violation de marque de fabrique.

Basile Bares contre le steamship "Historian"—Appel à l'Amirauté.

J. B. Williams contre Henri Denègre —Nouvelle audition de cause refusée.

John J. Thomas et autres contre John Ward.—Jugement en ce qui concerne le demandeur, réduit à $250—autrement nouvelle audition de cause est accordée.

Pour ce qui concerne l'enfant du demandeur, cette audition es refusée.

H. S. Souchheim contre Philips et et autres—Nouvelle audition de cause accordée pourvu que les défendeurs fournissent leur caution dans un délai de 10 jours, à courir du moment ou le verdict a été rendu, sinon l'audition est refusée.

Thomas D. Johnson contre la Continental Insurance Company de New York—Nouvelle audition de cause refusée.

Lewis Fishel contre Helen S. Tabor—Jugement en faveur du défendeur.

Cour d'appel. — L'Etat ex rel. Levi Heidingsfelder, défendeur, contre Charles Lob, chairman de la loge "B'nai Israel" No. 188, demandeur.

La pétition montre que Emanuel Heidingsfelder, décédé, père du rapporteur, avait une police passée avec la "B'nai Israel Lodge No. 188"; que cette police de $1,500 a été payée à Charles Lob, qui refuse maintenant d'en rembourser le montant au rapporteur. Le jugement de la cour inférieure, en faveur du défendeur, est confirmé.

Cour Criminelle de District.—Section B—juge Baker.

Finch Gérard, accusé 1. d'avoir tiré sur John Thomas dans le but de le tuer; 2. de blessure faite à main armée, s'est déclaré non coupable.

Edward Broderick, pour léger vol, a été condamné à quatre mois de prison.

J. E. Ruiz, reconnu coupable de voies de fait, a été condamné à $5 d'amende ou un jour de prison.

Charles Thomas est accusé de voies de fait sur Salomon Ogden qu'il a blessé à l'œil.

Cour du recorder Davey.—Manuel Williams, couleur, pour avoir tenté de voler à Mme Stephens son enfant âgé de 2 ans, a été mis sous caution de $500.

Ophelia Augustus, léger vol, $500 de caution.

Louis Gasaway, pour s'être battu et avoir troublé la paix publique, $20 d'amende ou 30 jours de prison.

Ed. Finn et Marie Dean, pour s'être battus et avoir troublé la paix publique rue Franklin, entre Poydras et Lafayette, ont été relaxés sur parole pour comparaître prochainement.

Annie Hall, alias Brocki et Ella Monahan, complice d'un vol peu important, $500 de caution.

Fred Nicholas, pour vol, $500 de caution.

Cour du recorder Burthe.—Mme Pedon, Paul Léonard, Jack Sherels, Tom Burmey, ivresse, $2,50 ou 10 jours.

Annie Valerie, Lucilia Hypolite, pour s'être enivrés et avoir troublé la paix publique ont été condamnés à $10 d'amende ou 20 jours de prison.

Santo Manichapano, ivresse, 25 ou 30 jours.

John Stafford, pour le même motif, $25 ou 30 jours.

Louisa Barnes, Mat. Barnes, pour s'être battus et avoir troublé la paix publique, Mat. ayant l'intention de jeter Louisa pardessus un balcon, le premier est condamné à $2,50 ou 10 jours, Louisa à $5 ou 10 jours.

Marie Fisher, $5 ou 10 jours ; Marie Clayton, $3,50 ou 10 jours, pour s'être battues et avoir troublé la paix.

Henri Allen, pour s'être enivré et avoir troublé la paix publique a été renvoyé pour être soumis à un examen pour ce qui concerne sa santé.

Sam Payne, $2.50 ou 10 jours et Alice Johnson, acquittée, pour s'être battus et avoir troublé la paix publique.

St. Antoine de Padoue.—La fête de ce saint a été célébrée dimanche, en grande pompe, à l'Eglise italienne, à l'encoignure des rues Remparts et Conti.

Une grand'messe a été célébrée par le recteur, le Rév. J. A. Manoritta, assisté de deux diacres honoraires.

Une musique d'une grand beauté religieuse et exécutée par de véritables artistes, a donné beaucoup d'éclat à cette célébration.

Le professeur P. J. Guth, organiste, a droit à toutes nos félicitations pour la façon dont il a dirigé le chœur; le ministère des professeurs J. Ristori, Demnare et Minteri a été aussi d'un grand secours.

Le R. P. Power, de l'église des Jésuites a fait preuve d'un grand talent dé-clamatoire dans son panégyrique qui, à notre grand regret, est trop long pour être reproduit dans nos colonnes.

Bagarre—Dimanche soir, à 7 heures et demie, une bataille a eu lieu au coin des rues Gasquet et Broad, entre William Bannon, John Kelly, James Thiesney et autres. Les agents Gonzalès et Mason ont fait leur possible pour arrêter les individus, mais ils ont dû y renoncer et se contenter de faire une déposition contre eux.

L'Association Créole.—Cette Association s'est réunie, dimanche, à Grunewald Hall, pour délibérer sur les réglements rédigés par le Bureau de Contrôle et sur d'autres questions importantes. Le juge F. Poché étant absent, l'assemblée a été présidée par M. Che Villeré.

Malgré le mauvais temps l'assistance était nombreuse. Il était évident, néanmoins, que beaucoup de personnes étaient absentes qui auraient voulu assister à la séance. La pluie avait dû retenir bon nombre de dames chez elles. M. F. D. Chrétien, membre du Bureau de Contrôle, a conséquemment proposé de remettre la délibération à dimanche prochain, et l'assemblée s'est ralliée à son avis.

La réunion aura donc lieu le 20, à 1 heure de l'après-midi, dans la salle Grunewald.

Les mésaventures d'une ivrogne. — Dimanche matin, une femme du nom de Mamie Dean a été transportée à l'hôpital de charité par deux individus, qui ont affirmé l'avoir trouvée sans connaissance et baignant dans son sang sur le trottoir.

Quand elle a repris connaissance, elle a prétendu avoir été, en l'absence de son mari, qui est employé sur un steamboat, victime de la brutalité d'une bande de "hoodlums," qui se seraient livrés sur elle aux derniers outrages dans l'allée qui conduit à sa demeure, et cela pendant qu'elle rentrait chez elle en état d'ivresse.

La déposition des voisins est en tout contraire à la sienne.

Ils prétendent l'avoir vue rentrer avec une bande de mauvais sujets qu'elle entraînait à sa suite et qu'elle a invités, une fois dans sa chambre, à venir la rejoindre en escaladant la galerie. Peu de temps après leur entrée dans la chambre, des cris de détresse auraient été entendus.

Trois individus, Eddie Finn, Brady et un autre sont à ce que l'on croit, impliqués dans cette affaire. Le premier a été arrêté sous l'inculpation de voies de fait.

La femme est encore à l'hôpital, où elle souffre d'une blessure au-dessus de l'œil droit et de contusions à la tête, blessures qui n'ont aucune gravité.

Excursion à Thibodaux—La première excursion donnée par l'association "Southern Mutual Benevolent" a eu lieu dimanche.

Le train est parti pour Thibodaux, au pied de la rue de l'Esplanade, à 8 heures et demie, emportant une foule de voyageurs que l'inclémence du temps n'avait pas découragés.

Le voyage s'est accompli sans incidents dignes de remarque.

A leur arrivée, les excursionnistes ont été reçus par les habitants de Thibodeaux, qui leur ont fait un brillant accueil ; et après une journée des mieux remplies, ils sont repartis pour la Nouvelle-Orléans, charmés de leur voyage et reconnaissants envers les membres du comité pour les distractions qu'ils ont au leur procurer.

Le comité se composait comme suit: Jos. Rojas, Jr., chairman; N. Dudousat, ex-officio; Emile G. Sander, L. Hardee, F. Birtel, L. Sass, Geo. A. Koepke, H. Mathie, Geo. Heyden, John Slemmer, Sr., A. Hutty, Wm. McWhirter, J. Kennedy, A. Hauser, F. Jacobs. Mat. Frederick.

Merry Twenty Club.—Ce club a organisé une excursion à Shell Beach, excursion qui a eu lieu dimanche et dont ce n'a pas été compliment à faire aux membres du comité pour l'éclat qu'ils ont su lui donner

Leurs efforts ont été du reste récompensés par une foule nombreuse qui s'est rendue au Shell Beach.

Les membres du comité d'organisations étaient MM. W. J. Voges, ex-officio : L. W. O. Janssen, chairman ; Geo. B. Goetz, J. F. Sporl, H. B. Kronlage, L. P. Paquet.

Noyé.—Un garçon de 15 ans Sammy Wallace, faisait avec des camarades une promenade en canot sur le lac. Un des rameurs étant tombés à l'eau, Wallace se précipita à son aide, mais se noya avant que l'on put lui porter secours.

L'accident a eu lieu à 100 mètres environ du rivage, vis-à-vis le West End.

Malgré les recherches actives faites par les compagnons de cet infortuné, son corps n'a pu être retrouvé.

Mme François Wilbert, qui avait loué le canot sur lequel le malheureux a trouvé l'ordonnance No 7176 qui défend de louer des embarcations à des mineurs, fait qui ne s'était pas produit depuis longtemps.

Défendant sa vie et son argent.—Le nommé Thomas Hawkins, en rentrant chez lui à minuit, à l'encoignure des rues Tchoupitoulas et du Marché, a été attaqué par deux individus, qui l'ont porté à la tête un coup de fer à cheval qui l'a étendu sur la chaussée. Heureusement, Hawkins a repris connaissance immédiatement, et se relevant, il a tiré sur ses agresseurs qui ont pris la fuite en voyant leur victime dédiée à se défendre.

Hawkins a ainsi sauvé non seulement sa vie, mais une forte somme dont il était porteur à ce moment.

Avant de rentrer chez lui, il a fait sa déposition à la 6ème station de police.

Arrestation de Patterson.—Edgar Patterson qui était compromis dans la rixe qui a eu lieu mardi dernier dans une cour rue St. André près Chippewa, a été arrêté dans la journée de dimanche, par l'officier Barrett.

Patterson est accusé d'avoir tenu et frappé la victime, John Allen, pendant que son adversaire Mc Curdy le frappait par derrière.

Mc Curdy reçut ensuite d'Allen un coup de couteau qui a causé son arrestation. Allen a déposé une plainte contre Patterson pour la part qu'il a prise à la querelle.

Arrêté—L'officier Charles Vogt a arrêté à Alger, à l'encoignure des rues Newton et Verret, un garçon de couleur nommé Octave Morey, alias Cooney Mitchell, qui a été incarcéré.

On se souvient qu'une petite fille de 5 ans, Marie Ramos, avait été outragée par un jeune homme de couleur; on croit que Morey est le coupable; en conséquence une accusation a été faite contre lui par l'officier qui l'a arrêté.

Excursion à Bâton-Rouge.—La seconde excursion des Classeurs de coton et de la Mutual Aid and Benevolent Association a été fixée à dimanche prochain 27 juin. Elle sera faite au profit de la caisse de secours des veuves et des orphelins.

On compte pour cette excursion sur une belle journée que nous souhaitons du reste aux organisateurs de cette fête dont le produit aura un si digne placement.

Graves blessures. — Dimanche matin, au blanc du nom de Hubar Lorenz, alias Grasshopper, a été arrêté à l'encoignure des rues Douane et Villeré, pour avoir attaqué et blessé grièvement le nommé George Leyman qu'il a frappé et renversé sur un fourneau. Dans sa chute, Leyman s'est fait des blessures internes.

Le Dr. Nagle, appelé en toute hâte, a déclaré les blessures de la victime très graves.

Young Men's Christian Association.—Ce soir, à 8 heures, la soirée donnée par la Young Men's Christian Association, aura lieu dans leurs salons, rue du Camp, No. 15. C'est une agréable soirée à passer pour ceux qui auront l'avantage de pouvoir s'y rendre.

Frisbie et Von Werthern.—Frisbie et Von Werthern sont venus hier à midi devant Juge Billings de la cour de Circuit des Etats-Unis.

Von Werthern a payé l'amende de $1,000 à laquelle il a été condamné et le coup a accordé un délai de 24 heures, à Frisbie pour se procurer la somme nécessaire à payé la sienne.

Du haut en bas des escaliers.—Un homme de couleur du nom de James Cooper, habitant au No. 90 rue Gaiennie, a dérouté, dimanche à 8 heures du soir, du haut d'un escalier en spirale et s'est blessé au front. Le Dr Harrison a pansé la blessure et assuré qu'elle était sans aucune gravité.

Arrestations—Ont été arrêtés : Joseph Isidore, pour avoir attaqué P. Mandigo avec une brique.

Benjamin Taylor, 13 ans, accusé de vagabondage par son père.

Paragraphes.—Une maison inhabitée au No 171 rue de la Douane, sert, dit-on, de refuge à certaines personnes qui y passent la nuit. Elle a été trouvée ouverte dans la nuit de dimanche à lundi.

—Le Club Montefiore a élu les membres suivants à son meeting de samedi dernier : Joe Meyers, président ; A. Aschaffenburg, vice-président ; B. Goldstein, trésorier; T. Grossman, secrétaire.

—Dimanche, à 11 heures du matin, Alfred Gusarius, un petit garçon de 8 ans, est tombé du haut d'une galerie chez ses parents, rue de l'Hopital No 20. Il a été blessé assez grièvement et soigné par les médecins de l'hôpital.

Mermoustie retrouvé.—Le camelot juif dont nous avions annoncé la disparition, est enfin revenu parmi ses amis auxquels il a donné l'explication de cette mystérieuse absence.

Il est, dit-il, perdu au milieu des marais où il a eu beaucoup à souffrir de l'attaque des moustiques et où à chaque instant il risquait de périr par la morsure des innombrables reptiles qui infectent le marais.

Cet accident, quoique fâcheux, lui aura du moins permis de voir que ses nombreux amis et connaissances n'étaient point restés indifférents à sa disparition et que le croyant mort, ils regrettaient déjà en lui un ami, un travailleur actif et honnête.

DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES

TRANSMISES A L'ABEILLE.

FRANCE

Mort d'un auteur français.

Paris, 14 juin. — M. Dieudonné Alexandre Paul Boiteau, auteur français, est mort. Il était âgé de 56 ans.

Rente française.

Paris, 14 juin—Le trois pour cent est coté à 83 francs 15 centimes.

Les grévistes.

Decazeville, 13 juin—A une assemblée des grévistes, tenue aujourd'hui en cette ville, il a été décidé à l'unanimité de reprendre immédiatement le travail.

La reine régente.

Madrid, 13 juin—La reine régente présidait aujourd'hui pour la première fois le conseil de cabinet depuis son accouchement. En célébration de cet événement, elle a commué la sentence d'une certaine classe de prisonniers.

Le pianiste Rubinstein.

Londres, 13 juin—M. Rubinstein, le célèbre pianiste, fera sous peu une tournée en Amérique.

Cyrus W. Field et le juge Stephen J. Field.

Londres, 13 juin—M. Cyrus W. Field, Sr, le juge Stephen M. Field et leurs compagnons de voyage, partis de New York le 5 juin, à bord du steamer "Umbria," ont été reçus à leur arrivée à Liverpool par le consul américain.

Ils ont été escortés au Grand Hotel, où ils séjournent, excepté Cyrus W. Field, Sr., qui est parti pour Londres.

L'assemblée bulgare.

Constantinople, 13 juin—On pense que l'assemblée bulgare proclamera sous peu l'union avec la Roumélie.

La Porte n'essaiera pas de l'en empêcher, quoique les troupes turques soient massées sur la frontière rouméliote. Le seul danger qui existe est la possibilité que la Russie insiste, pour que la Porte force la mise en vigueur du traité de Berlin, et si celle-ci ne le faisait point la Russie agirait.

M. Lascelles, le consul d'Angleterre à Sofia, avait été depuis peu gouverneur de conseiller au prince Alexandre d'agir avec modération.

Manifeste de M. Gladstone à ses constituants.

Londres, 13 juin—M. Gladstone a adressé le manifeste suivant à ses électeurs de Midlothian :

"Messieurs,

"Par suite de la défaite de la mesure ayant pour objet un meilleur gouvernement de l'Irlande, le ministère a décliné à Sa Majesté le conseil, que celle-ci a approuvé, de dissoudre le Parlement et d'en appeler ainsi à la nation, pour la solution du sujet le plus grave qui lui ait 6.6 soumis depuis un demi siècle.

"C'est uniquement le sentiment de la gravité de cette question qui me décide, à une période de la vie où la nature réclame hautement la tranquillité, le repos, à solliciter un siège dans le quatorzième Parlement, lui qui déjà j'ai pris place treize fois, et à vous demander, dans ce but, pour la cinquième fois, de m'honorer de votre confiance.

"A la dernière élection, je me suis efforcé, dans mes Adresses et dans mes Discours, de vous pénétrer de ce fait que l'heure d'une grande crise arrivait dans les affaires de l'Irlande. Si faible que fût le précédent gouvernement, ouas les rapports ordinaires, il existait cependant bien des conditions qui lui étaient favorables pour faire face à cette crise. Une sage mesure d'ensemble, provenant de lui, aurait reçu un très chaleureux et considérable du parti libéral; aurait probablement réglé la différend irlandais au cours de cette même session, et aurait laissé au Parlement en 1885 la pleine liberté de poursuivre la tâche, aujourd'hui stagnante, de la législation usuelle, et des mille et une questions qu'elle renferme. Mon désir le plus sincère était d'appuyer dans une pareille politique le cabinet qui nous a précédés.

"Le 26 janvier dernier, il fut déclaré que le gouvernement prenait tout au contraire une voie opposée, qu'il se rallait à la coercition, et seul le comte de Carnarvon refusa de suivre ce mouvement. C'est ainsi que la question irlandaise devait se présenter au premier plan, à l'exclusion de toutes les autres. Tous le comprenaient désormais, son heure était venue.

"Le seul point à considérer, selon moi, était de déterminer la façon dont on la traiterait.

"A mon sens le mode de la coercition n'était point justifié par les faits; il était voué à une condamnation certaine et lontesse. Je pensais qu'on devait chercher quelque forme de gouvernement de l'Irlande et qu'il fallait la trouver. Aussi vis-je sans regret la chute de ce Cabinet, et quand Sa Majesté m'appela à elle pour me charger d'en former un nouveau, j'en entrepris la mission, sur la base d'un système anti-coercitionisté, avec une foi entière dans l'aide de ceux auxquels je demandai, en leur honneur et conscience, s'il ne serait point possible d'accorder à l'Irlande une Législature qui lui fût propre, tout en maintenant l'honneur et la consolidation de la sûreté de l'Empire. Un gouvernement fut donc formé, et immédiatement de se mettre à l'œuvre. Et cela dit, vous comprendrez, messieurs, comment et pourquoi les affaires de l'Irlande — et rien n'est point la première fois qu'il en est ainsi — ont rejeté dans l'ombre tout autre sujet, et nous ont forcés d'ajourner l'espoir que nous avions formé de faire de la législation utile, progressive.

"C'est là une question de première nécessité, qui s'impose, qui doit avoir le pas sur toutes autres. Le Cabinet procédout sur raison d'en juger ainsi, comme il eut tort dans le choix qu'il fit des moyens de traiter ce grave sujet. En arrivant au gouvernement, notre premier devoir, si nous n'adoptions point ses vues, était d'en proposer d'autres.

"C'est ainsi, messieurs, que se grand et simple débat vient à vous et exige que vous en décidiez. Voulez-vous gouverner l'Irlande par la coercition ou voulez-vous laisser l'Irlande se gouverner elle-même? Des débats sur telle ou telle adresse, sur tel ou tel détail du bill qui vient d'être battu, ne serviraient qu'à déguiser la question qui se présente. Il serait aussi futile de s'y livrer, qu'il le serait de discuter les projets ambigus, hésitants, mobiles, toujours insaisissables d'une classe intermédiaire, se modelant sur les Libéraux dissidents.

"Deux plans, clairs, nets, intelligibles sont proposés à la face du monde: le plan du gouvernement, le plan de lord Salisbury. Notre plan à nous est que l'Irlande, à des conditions bien posées, fasse elle-même ses propres affaires. Le plan de lord Salisbury est de demander au Parlement de rédéclarer les lois de répression, de les mettre énergiquement en vigueur durant vingt ans, et il nous assure qu'à l'expiration de ce terme de vingt années, l'Irlande sera apte à accepter tout gouvernement ayant un caractère de self-government, que vous lui pourrez octroyer, après avoir rappelé les lois de coercition. Je laisse ce projet de loi essentiellement Tory parler de lui-même dans sa simplicité, dépouillée de toute artifice, vous en conviendrez, et je reviens au projet du gouvernement.

"Nos adversaires, néanmoins, tories ou dissidents, ont assumé le titre d'Unionistes. Je nie qu'il y aient droit. En intention nous sommes assurément tous Unionistes; mais l'union qu'ils refusent de modifier n'est, dans sa forme actuelle, qu'une union sur le papier, union faite de violence et de fraude, que jamais la nation irlandaise n'accepta, ne sanctionna. Ce sont là des Unionistes sur le papier, oui; mais des Unionistes, non pas. La véritable union a pour criterium la façon dont sont traités les êtres humains ainsi groupés dans cette union. Et si nous en jugeons par semblable épreuve, il nous faut reconnaître qu'il existe actuellement moins d'union entre l'Irlande et la Grande-Bretagne, qu'il n'en existait sous l'empire du réglement de 1782.

"L'Irlande affranchie, messieurs, réclame, par l'intermédiaire de ses représentants légitimes, le retour de sa législature particulière; non point une innovation, mais une restitution. Elle insiste; avec vérité, sur ce fait que la centralisation des Parlements a été la division des peuples; mais elle reconnaît, manifestement, quoique sous une forme simple, que les lois qui décrètent l'union ne peuvent et ne doivent pas être rappelées.

"Il lui suffit de recevoir l'octroi de sa propre Législature, sous une forme dénuée de toutes prérogatives de nature à porter atteinte aux droits impériaux, et mieux faite que le réglement de 1782 pour lui assurer le plein contrôle de ses propres affaires. Elle n'a point repoussé, mais, au contraire, bien accueilli les stipulations faites pour la protection de la minorité.

"Nous prêterons toute notre sollicitude au succès de semblables clauses; nous l'avons déjà fait, d'ailleurs, mais, le peuple, l'Irlande condamnent les tentatives si souvent et si régulièrement répétées d'introduire dans le débat le poison de la bigoterie religieuse. Que les déplorables émeutes de Belfast, et autres localités du Nord, lui soient un avertissement.

"Messieurs, parmi les avantages que j'entrevois, avantages à naître de votre acceptation du projet de ce Cabinet, je cite ceux-ci : La consolidation de l'Empire par une nouvelle force considérable acquise pour lui ; un terme mis au gaspillage onéreux, constant et immoral des deniers publics; l'apaisement et l'extinction graduelle des haines ignobles en Irlande; ce développement de ses ressources que l'expérience nous enseigne être la conséquence naturelle du gouvernement libre et harmonieux ; le rappel de ce verdict, dont le monde civilisé tout entier frappe, de temps immémorial, l'Angleterre, ainsi que d'un stigmate, en présence des mauxx de l'Irlande; verdict qui atteint son honneur même; enfin le retour du Parlement à sa dignité, à son efficacité pratique, et la marche et le progrès réguliers des affaires du pays.

"Eh bien, messieurs, la première question que